



## Communiqué

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, MAI 2023

#### **MESSAGE DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM**

C'était ma première réunion du conseil d'administration national à titre de président par intérim. Nous avons tenu deux réunions chargées, mais fructueuses, en autant de jours. La réunion du conseil d'administration a été suivie de l'assemblée générale annuelle (AGA), à laquelle les membres de l'ANR étaient invités. L'AGA comprenait une présentation de l'administrateur délégué et PDG du Régime de retraite, Duncan Burrill. Nous avons également présenté des certificats de membre à vie à trois collaborateurs de longue date. Nous reviendrons sur ces sujets dans le prochain numéro de *CONTACT*.

Cela a été l'occasion de se rencontrer en personne, d'échanger pendant les réunions et par la suite, de découvrir la ville de Winnipeg et ses habitants.

Je suis heureux de signaler que nous avons progressé sur plusieurs fronts. Nous avons formé plusieurs comités pour étudier des enjeux auxquels nous faisons face en tant qu'organisation. En nous y attaquant de manière proactive, j'espère que nous trouverons les meilleures solutions pour nos membres. Vous pouvez en apprendre plus à ce sujet ci-dessous.

Donald Langis, président par intérim  
Association nationale des retraités de la SRC

## **MISE À JOUR SUR L'ARBITRAGE DU PROTOCOLE D'ENTENTE**

Les audiences devant l'arbitre Dennis O'Connor ont pris fin le 12 avril. Voici les principales questions qu'il doit trancher :

1. Le protocole d'entente négocié en 2009 est-il toujours en vigueur?
2. Radio-Canada/CBC est-elle encore tenue de produire des rapports sur l'état du Fonds de soins de santé?
3. Le STTRC (anciennement le SCRC) est-il maintenant inclus dans les modalités de l'entente?

On peut s'attendre à une décision d'ici quelques mois. La question qui intéresse le plus les retraités concerne la disposition sur le partage d'excédents de la caisse de retraite. En vertu du protocole d'entente, les retraités et les employés ont droit à une part de tout excédent de la caisse de retraite équivalente à celle prélevée par Radio-Canada/CBC. Cette disposition entre en vigueur dès que l'excédent dépasse 105 % du passif du régime. Au cours des deux dernières années (2022 et 2023), cette condition a été remplie et Radio-Canada/CBC a profité d'un congé de cotisations totalisant près de 100 millions de dollars pour cette période. Si l'arbitre O'Connor devait décider en notre faveur, notre part serait équivalente.

Une fois la décision rendue, elle devient exécutoire pour les parties, bien qu'il y ait une possibilité d'appel devant les tribunaux. Si nous avons bon espoir de remporter cette cause, Radio-Canada/CBC pourrait décider d'en appeler de la décision, et de retarder encore le versement du surplus de la caisse de retraite.

## **DÉFENSE DE NOS INTÉRÊTS**

Un nouveau comité de défense de nos intérêts, présidé par Barbara Saxberg (région de l'Ontario), va élaborer une stratégie en vue d'identifier des alliés et de travailler avec eux pour nous aider à mieux défendre les intérêts de nos membres. De nombreux enjeux concernent les personnes âgées au Canada. L'ANR pourrait éventuellement jouer un rôle sur la scène nationale en tant que voix crédible, tout particulièrement si nous tissons des relations avec d'autres groupes avec lesquels nous faisons cause commune. Nous croyons que cela nous aidera à devenir plus pertinents et

attrayants pour nos membres, en plus d'accroître notre crédibilité auprès de Radio-Canada/CBC.

## **EXAMEN DE LA STRUCTURE DE L'ANR**

La distribution démographique des membres a changé depuis la création de l'ANR. Un nouveau comité dirigé par John Mang (région de la Colombie-Britannique et du Yukon), va passer en revue la structure globale de l'ANR afin de déterminer si l'arrangement actuel sert au mieux les intérêts des membres et les représente le plus efficacement.

## **BUDGET SUR UNE BASE ZÉRO**

Un comité composé de Donald Langis, Réjean Labrie, John Mang, Gail Carducci et Dianne St-Germain a présenté des recommandations en vue de présenter un budget équilibré qui reflète nos priorités en matière de dépenses, y compris le recrutement, le CPEDI et les communications. Les mesures proposées comprennent la réduction du nombre de réunions en personne et l'examen d'un éventuel bureau national virtuel. Le conseil d'administration a accepté la recommandation de tenir une réunion virtuelle à l'automne. Dave Jeffrey se joindra au comité, qui continuera d'analyser les options.

## **SYSTÈME DE VOTE UNIVERSEL**

En préparation pour les élections du congrès triennal de 2024, nous avons examiné des options pour un système national d'élection qui permettra à tous les membres de voter. Nous avons choisi la plateforme Simply Voting, qui est confidentielle, sécurisée, conviviale et économique. Elle enverra un courriel à tous les retraités, avec un identifiant et un mot de passe uniques, ou un lien vers le site Internet de vote. Il y a aussi des options pour les membres qui n'ont pas de courriel. Le comité des élections sera formé lors de la réunion du conseil d'administration en octobre.

## **COMITÉ PERMANENT DE RECRUTEMENT**

L'accent continue d'être mis sur le soutien des séances d'information préretraite destinées à tous les futurs retraités dans tous les sites de Radio-Canada/CBC. La région du Québec a été très active, tenant de telles séances chaque mois. Elle bénéficie d'une collaboration enviable de la part de la SRC et elle prévoit commencer les présentations aux anglophones du

Québec cet automne. Ces séances hautement fructueuses pourraient être adaptées aux employés anglophones à l'échelle du Canada, toutefois nous ne bénéficions pas actuellement du même niveau de collaboration de la part de la CBC.

## **COMITÉ PERMANENT DE L'ÉQUITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

Ce comité continue de mettre l'accent sur l'obtention d'une subvention fédérale pour les organisations au service des Canadiens plus âgés. Cette subvention contribuerait à financer la distribution du guide sur l'EDI ainsi que la série de récits qui fourniraient aux membres de l'ANR de précieux aperçus sur les expériences de diverses populations vieillissantes.

Il a aussi recommandé que le conseil d'administration national envisage des façons de rectifier la sous-représentation des femmes dans les postes de direction de l'ANR.

## **COMMUNICATIONS**

La coordonnatrice des communications, Catherine Schellenberg, a résumé les processus mis en place pour la production et l'approbation des communiqués et du bulletin de nouvelles national. Catherine a pris en charge la production du *CONTACT* avec l'aide de Suzie Bougie. L'utilisation de listes ciblées de distribution (par langue) pour les membres qui ont besoin d'envois postaux permettra de réaliser des économies.

Le président par intérim du comité consultatif des communications, John Mang, a présenté une proposition visant à revoir les responsabilités de ce groupe et à recruter de nouveaux membres. Ces derniers joueront un rôle important dans l'élaboration d'une politique éditoriale pour les publications de l'ANR, en collaboration avec la coordonnatrice des communications.

## **RAPPORTS RÉGIONAUX**

Les rapports des régions ont mis l'accent sur quelques thèmes : de nouveaux membres au sein des comités exécutifs, le besoin de plus de bénévoles, un accent sur le recrutement et un retour aux événements en personne.